



PLANÈTE EN HÉRITAGE

Le journal de la transmission - n°19 - juin 2021

ANTARCTIQUE

Les baleines bleues sont de retour

DOSSIER SPÉCIAL

Les baleines bleues de retour
en Antarctique

P.2-4

ON AVANCE ENSEMBLE

Partageons nos succès

P.5-6

FOCUS TRANSMISSION

Mieux comprendre
le legs

P.7

TÉMOIGNAGE

« Mon espoir pour demain »

P.8



LES BALEINES BLEUES DE RETOUR EN ANTARCTIQUE

Le cétacé fréquente à nouveau les eaux entourant l'île sub-antarctique de Géorgie du Sud, près de cent ans après avoir frôlé l'extinction à cause de la chasse industrielle !

Un géant vulnérable

Également appelé rorqual bleu, ce mammifère marin affiche des mensurations hors norme. Il peut mesurer plus de 30 mètres de long et peser jusqu'à 170 tonnes. Pour satisfaire ses besoins, durant l'été, pendant la principale saison d'alimentation, la baleine bleue consomme près de 3 600 kg de krill par jour ! Mais en Antarctique sa population a été considérablement réduite par la chasse commerciale débutée en Géorgie du Sud dès 1904. Pendant près d'un siècle, les hommes ont méthodiquement massacré le géant des mers pour son huile qui servait à éclairer les villes, lubrifier les

machines, fabriquer la margarine ou le savon. Malgré la protection juridique de la Commission baleinière internationale dans les années 60, la chasse illégale s'est poursuivie jusqu'en 1972. D'environ 125 000 individus en 1926, les effectifs ont été réduits à près de 3 000 en 2018. Les baleines bleues sont désormais classées sur la Liste rouge de l'UICN. Pourtant, elles sont à la tête de la chaîne alimentaire et sans elles, les écosystèmes marins seraient complètement bouleversés...

Un moratoire sur la chasse

Le WWF a lutté dès sa création en 1961 pour un encadrement sévère

autour des baleines. En 1986 un moratoire suspendant toute chasse commerciale est adopté mais malgré cette mesure, la Norvège, le Japon et l'Islande chassent toujours les baleines à des fins commerciales. Nous continuons donc de faire pression pour que le moratoire soit appliqué plus fermement. En parallèle, parce qu'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, le WWF mène des actions d'observation et de suivi scientifique sur le terrain. Lancé en 2016, le projet WHERE, notamment, explore la distribution spatiale et l'habitat des baleines à bosse sur l'ensemble de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie. En Méditerranée, nous effectuons des biopsies qui nous permettent de récolter des informations infiniment précieuses. Au-delà du niveau de contamination des espèces par les polluants de type PCB ou les produits organochlorés qui demeurent persistants dans l'organisme, nous réussissons désormais à déterminer le sexe des individus et à reconnaître chacun d'entre eux avec certitude d'une année à l'autre.

Quand les baleines réapparaissent

Il y a quelques mois, nous nous réjouissons de la formidable rémission des baleines à bosse. Leur population, que la chasse commerciale avait décimée, aurait retrouvé 93% de ses effectifs.



© ROBERT QUENTHER / WWF



Après ce rétablissement plus que prometteur, c'est au tour d'un autre cétacé de faire son grand retour : la baleine bleue. Une récente étude publiée dans la revue *Endangered Species Research* mentionne ainsi des effectifs inattendus de l'espèce au sud de l'océan Atlantique dans les eaux entourant la Géorgie du Sud. En quelques jours, une équipe de biologistes a ainsi identifié pas moins de 55 baleines bleues dans la zone.

Du jamais vu depuis la fin de la chasse commerciale ! A priori, le rorqual bleu a profité de l'interdiction de sa capture en 1966 pour revenir en Géorgie du Sud. Mais une question reste en suspens. On ignore encore pourquoi il a fallu plusieurs décennies au cétacé pour revenir dans ces eaux, pourtant riches en krill, sa proie de prédilection. Au sein d'une population, les baleines se transmettent diverses pratiques, comme les techniques

de vocalise ou de chasse mais aussi des informations clés, telles que les lieux où se trouvent les meilleures zones d'alimentation. Il est ainsi possible qu'il y ait eu tant de baleines tuées en Géorgie du Sud que cela ait provoqué une perte de mémoire culturelle dans la population. Autrement dit, qu'elles aient oublié que la région était une zone d'alimentation et qu'elles viennent seulement de la redécouvrir.

REPCET

au secours des cétacés



© F. BASSEMAYOUSSE / WWF FRANCE

La mer Méditerranée concentre 30% du trafic maritime mondial avec une augmentation très nette en période estivale. Cette circulation particulièrement dense est à l'origine de la mort de nombreux grands cétacés, percutés accidentellement par les bateaux.

Les collisions avec les bateaux constituent l'une des principales causes de mortalité non naturelle des grands cétacés de Méditerranée, les rorquals communs et les cachalots. Face à ce fléau, le WWF promeut l'outil REPCET.

Ce système de navigation développé par l'association Souffleurs d'écume et la société CHRYSAR, permet de partager en temps réel la position des grands cétacés repérés par les équipages pour prévenir les risques de collision avec les navires.

Bonne nouvelle, depuis le 1^{er} juillet 2017, cet outil, ou tout système équivalent, est obligatoire pour les bateaux battant pavillon français. Après un plaidoyer marathon de plusieurs mois, le WWF a remporté

une belle victoire. Le véritable enjeu désormais est d'obtenir la création en Méditerranée d'une « Zone Maritime Particulièrement Vulnérable » (ZMPV), le seul outil juridique qui permette, à ce jour, de contraindre le trafic maritime international à des mesures environnementales.

Les quatre pays riverains de cette partie nord-ouest de la Méditerranée particulièrement riche en cétacés, la France, l'Italie, Monaco et probablement l'Espagne se sont engagés à soumettre un dossier pour la création d'une ZMPV qui sera instruit par l'Organisation Maritime Internationale. S'il est accepté - cela peut prendre plusieurs années - une telle zone permettra d'imposer des régulations au trafic maritime international. La limitation de la vitesse, la création de chenaux de navigation ou de dispositif de séparation de trafic, le routage, l'obligation de reporting, sont autant de mesures qui réduiront la mortalité par collision des grands cétacés.

CÉTACÉS

(baleine bleue, baleine à bosse, rorqual commun, cachalot, orque, narval, dauphin...)



Nom scientifique

Cetacea



Répartition / Habitat

Présents dans tous les océans et certains grands fleuves



Population

Variable de quelques dizaines d'individus à plusieurs centaines de milliers



Taille

De moins d'1,5 m pour le Vaquita à 33 m pour la baleine bleue



Poids

De quelques dizaines de kg à + de 200 tonnes



Régime alimentaire

Varié selon les espèces : calmars, krill, poissons, otaries



Statut

Menacés d'extinction (UICN) : 2 espèces
Fortement menacés (UICN) : 7 espèces

PARTAGEONS NOS SUCCÈS

Réchauffement climatique, érosion de la biodiversité, pollution plastique...

Face à l'ampleur de la tâche, nous pouvons nous sentir démunis.

Pourtant, si nous unissons nos forces, nous avons le pouvoir de construire un monde meilleur pour les générations à venir. Un monde où l'Homme vit en harmonie avec la nature. Voici quelques exemples de victoires que nous avons remportées ensemble.

Merci à vous !



© KEVIN SCHAFER / WWF



© GLOBAL WARMING IMAGES / WWF

Au Canada le saumon royal se réinstalle

Au sein des populations de saumon quinnat (ou saumon royal), l'une des espèces de poissons les plus répandues au Canada, le nombre d'adultes reproducteurs a chuté de 3 500 dans les années 1960, à 75 en 2018. Un drame pour les communautés autochtones qui dépendent de l'espèce pour subvenir à leurs besoins, mais aussi pour l'économie locale et l'environnement. En partenariat avec les riverains, en particulier la Première Nation Katzie, nous avons donc initié un projet de restauration, concentrant nos efforts sur le ruisseau Blue, affluent du cours supérieur de la rivière Pitt, car il constitue une aire de frai du saumon quinnat. Cette frayère avait été perturbée par un glissement de terrain, lui-même engendré par des pratiques non durables d'utilisation du sol. Nous avons notamment enlevé des barrières qui faisaient obstacle au courant, stabilisé le pied du glissement de terrain et relevé les berges pour prévenir de futures inondations. Une fois le débit et le lit du site de frai restaurés, les saumons quinnats sont rapidement revenus et sont même remontés en amont de l'aire endommagée.

Déforestation : les Européens font front

En septembre 2020, plus de 100 ONG, dont le WWF France, lancent #Together4Forests. Le mouvement invite les citoyens à participer à la consultation publique initiée par la Commission européenne sur la déforestation. L'objectif est de faire pression sur les décideurs européens pour obtenir une législation forte qui empêche la commercialisation de produits liés à la déforestation, à la conversion d'espaces naturels ou aux violations des droits humains. Aujourd'hui, l'UE est responsable de 10% de la déforestation liée au commerce international de produits agricoles. C'est pourquoi nous avons appelé les citoyens à se mobiliser. Et il semble que notre message ait été entendu. Plus d'un million de personnes ont déjà signé notre pétition #Together4Forests. Un véritable raz de marée ! Il s'agit de la plus grande consultation publique sur un thème environnemental dans l'histoire de l'UE. Les décideurs doivent désormais répondre à notre appel et faire en sorte que cette loi ambitieuse devienne enfin réalité !

Vous aussi signez notre pétition sur

wwf.fr/together4forests



© NATUREPL.COM / DOUG GIMESY / WWF



© CLAUDIA AMICO / WWF

L'intelligence artificielle à la rescousse de la faune australienne

Le WWF Australie et *Conservation International* s'associent pour redonner un avenir aux espèces sauvages décimées par les feux de brousse survenus l'été 2019. C'est le plus vaste programme de surveillance post-incendie jamais entrepris. Son nom : *an Eye on Recovery*, littéralement, "un œil sur la guérison". Concrètement, plus de 600 caméras équipées de détecteurs de mouvement seront bientôt installées dans les Blue Mountains, à East Gippsland, sur Kangaroo Island et dans le sud-est du Queensland. L'objectif ? Surveiller la faune récemment impactée par les feux de brousse pour observer la façon dont elle se rétablit dans son milieu naturel. Les images capturées par les caméras seront ensuite analysées par *Wildlife Insights*, une plateforme cloud révolutionnaire, ayant recours à l'intelligence artificielle pour trier les images susceptibles d'intéresser les chercheurs. Tandis que les experts humains parviennent à étiqueter 300 à 1 000 images par heure, la machine est capable, elle, d'analyser 3,6 millions photos par heure, soit de classer les mêmes images 3 000 fois plus vite !

Croatie : Les petits pêcheurs s'engagent

Les pêcheurs artisanaux sont la solution pour préserver les ressources halieutiques dont ils dépendent. C'est pourquoi, en Croatie, nous avons initié la première zone de pêche co-gérée par les pêcheurs et l'État. Au sein des parcs naturels des îles Telašćica et Lastovo, suivant les zones, la pêche sera soit totalement proscrite, soit seulement réduite par le biais de mesures précises.

Le nombre d'engins de pêche autorisés va notamment baisser, ainsi que leur taille, certains seront même complètement interdits. C'est le cas de la senne de plage, qui consiste à ramener manuellement sur le rivage un très long filet terminé par une nasse où sont piégés les poissons. Ce succès est le fruit d'un travail de longue haleine mené avec les pêcheries artisanales locales au cours des quatre dernières années. Il a fallu gagner la confiance des pêcheurs et parvenir à un consensus avec les institutions.

Le règlement est loin d'être parfait mais il constitue une première étape fondamentale pour la conservation de la biodiversité marine.

Mieux comprendre le legs

Quelle est la différence entre une donation et un legs ?

La donation est un acte par lequel une personne donne de son vivant tout ou partie de ses biens à l'organisme gratifié. L'acte peut porter sur un bien meuble ou immeuble. Si la donation porte sur un immeuble, elle devra être faite par acte notarié. La donation ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% pour le donateur dans la limite de 20% du revenu imposable. Le legs ne prend effet qu'au décès du testateur. Dit autrement, dans le cas du legs, le testateur demeure propriétaire de ses biens jusqu'à la succession, libre à lui d'utiliser son patrimoine selon ses projets jusqu'à la fin de sa vie. Dans les deux cas, le WWF, fondation reconnue d'utilité publique et non soumise au droit de succession ou aux taxes, reçoit l'intégralité du legs ou de la donation.

Sans héritier, je souhaite organiser ma succession, quel type de testament me conseillez-vous ?

En l'absence d'héritiers connus, et en cas de testament écrit à la main, le notaire chargé de la succession doit systématiquement recourir à un généalogiste successoral pour mener l'enquête. De même, lorsque le testament n'a pas été rédigé avec l'assistance d'un notaire, son interprétation peut être complexe et nécessiter le recours à un tribunal. Dans les deux cas, cela ralentit la liquidation de la succession et occasionne des coûts. Le testament authentique est donc recommandé. Ce dernier constitue le moyen le plus sûr pour faire respecter ses dernières volontés. Il suffit de se rendre chez son notaire afin de lui formuler ses souhaits, c'est lui qui rédige le testament en s'assurant de sa validité. Après l'avoir rédigé, il le lit en présence de deux témoins choisis par le testateur (ou d'un deuxième notaire de l'étude), et chacun doit le signer. Le notaire peut ensuite enregistrer le testament dans la plus stricte confidentialité au fichier central des dispositions de dernières volontés.

Une question ?



Camille Perrier

Responsable des legs,
donations et assurances-vie

Tel : 01 73 60 40 40

Email : legs@wwf.fr

Une question ?

Puisque que nul ne sait encore combien de temps durera cette période déroutante et incertaine, nous souhaitons dans cette rubrique mettre l'accent sur les ressources, nombreuses, dont vous faites preuve, ainsi qu'en attestent vos témoignages depuis le début de la crise sanitaire.

Depuis un an, vous êtes nombreux – près d'une centaine – à avoir désigné le WWF parmi vos héritiers, renouvelant ainsi votre engagement à l'égard de la vie sauvage et du vivant en général.

En ces temps de tourmente et de défis, votre présence à nos côtés est la plus belle preuve qui soit de la résilience, de l'espoir et de la confiance que vous portez à travers vos choix et vos actions : merci !



Mon espoir pour demain

Faire un legs au WWF France, c'est s'engager pour bien plus grand que soi. Derrière ce choix important, se cachent souvent de belles histoires de vie, de passion et de conviction. Et surtout une immense envie d'agir pour donner une chance à demain.

“Issue d'une famille cosmopolite, j'ai eu la chance de voyager, parcourant de nombreux milles à la voile, à travers les mers et les océans. Après 20 ans dans l'industrie aéronautique, disposant d'un toit sur la tête et n'ayant pas de bouches à nourrir, je suis partie en quête d'expériences nouvelles : j'ai ainsi été, tour à tour, enseignante, peintre en bâtiment, matelot puis traductrice.

Depuis peu, j'habite en pleine campagne, où je découvre, tous les matins, avec un émerveillement renouvelé, la nature au bout du jardin. Champs, arbres, oiseaux, légumes et fleurs, tout m'intéresse ! J'apprends à identifier les espèces, je participe à des actions de comptage d'oiseaux et de batraciens, je collecte les déchets sur la plage.

Je prends chaque jour un peu plus conscience de la fragilité de notre environnement face à des pressions de toutes sortes :

urbanisme galopant, surexploitation, pollution... et de la nécessité d'aller plus loin.

Mon vœu le plus cher aujourd'hui est donc de faire tout mon possible pour défendre le monde vivant. Je souhaite contribuer à la protection d'une nature en perte de territoires et de diversité et prendre part à un développement humain plus raisonné, moins consommateur d'espaces et de ressources naturelles.

À l'approche de la soixantaine, propriétaire en bonne santé et sans enfant, je réfléchis à ce qu'il adviendra de ma petite fortune. Se pose alors la question "du bénéficiaire" et la multitude de possibilités en la matière donne le vertige. C'est la présence d'Isabelle Autissier, dont je partage l'état d'esprit et les convictions, qui m'a incitée à me tourner aujourd'hui, en toute confiance, vers le WWF France.”

Henriette L. (Cotentin)



© J.M. PILORGET



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund) © "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/ "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France. 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais - France.

Photo de couverture © NATUREPL.COM / ALEX MUSTARD / WWF

Ont contribué à ce numéro : Benoit Duchier, Camille Perrier, Mathilde Valingot, Pascal Herbert, Eléonore Hadida, Emma Pokimica.